

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-
GRANDE CHANCELLERIE
DE L'ORDRE NATIONAL
-

DECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

ANNEE 1966 - N° 408 /PR.CH.

Décret portant Nomination et Promotion, à
Titre Exceptionnel et Etranger, dans l'Ordre
National du Dahomey -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Grand Maître de l'Ordre National,

VU la Proclamation du 22 Décembre 1965,
VU le Décret N°144/PR. du 24 Décembre 1965, portant formation du Gouvernement;
VU la Loi N°65-29 du 14 Août 1965 portant refonte des Lois N°s 60-26 du 21 Juil-
let 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 instituant l'Ordre National du Dahomey;
VU le Décret N°124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination du Grand Chancelier
de l'Ordre National du Dahomey;
VU le Décret N°125/PR.CH. du 11 Mars 1966 portant nomination des Membres du
Conseil de l'Ordre National du Dahomey;
Sur la proposition du Ministre des Affaires Etrangères et après avis conforme
du Conseil de l'Ordre National,

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er.- Est nommé et promu, à Titre Exceptionnel et Etranger, dans l'Ordre
National du Dahomey au grade de COMMANDEUR pour prendre rang du 1er Novembre
1966 :

S.E. Mr Karl August Von KAMEKE
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
de la République Fédérale d'Allemagne -
"pour sa contribution au développement économique
de la République du Dahomey" -

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la République
du Dahomey -

Fait à COTONOU, le 31 OCTOBRE 1966

Par le Président de la République
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.

M.S.COULIBALY

Général Christophe SOGLO

Ampliations :

PR 4
MINISTERES 11
SGG 4

INTERESSE 1
GRANDE CHANCELLERIE 10
JORD 1